VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme
Architecture
Cellule Mobilité et Espace Public

STAD BRUSSEL
Stedenbouw
Bouwkunst
Cel Mobiliteit en Openbare Ruimte

PV 19 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 28 MARS 2007

Présents

VILLE DE BRUXELLES :
Christian. CEUX : Echevin de la Mobilité
François DEWEZ : Cabinet de l'Echevin Ceux
Willem STEVENS : Cabinet de l'Echevin El Ktibi
Pierre VAN OBBERGHEN : département Urbanisme – cellule mobilité
Marianne DANDOY : département Urbanisme – cellule mobilité
Annemie. VAN DEN HOUTE : département Travaux de Voirie
André BURY : Police Zone Bruxelles-Ixelles/Trafic

GAQ + FIETSERSBOND BRUSSEL :
R. RZEWNICKI

LIGUE DES FAMILLES :
J. DEKOSTER

AED :
F. DEPOORTERE

EUCG :
T. COOPER

Excusés

COMITE DE DEFENSE DES HABITANTS DE BRUXELLES-CENTRE + GRACQ :
B. DOEMPKE

NOMO :
L. COVELIERS

1. **<u>Priorités en matière de politique cycliste pour la nouvelle législature</u>**

L'Echevin présente le programme qu'il compte mener en matière de politique cycliste pour la prochaine législature (voir document en annexe).
Il insiste plus particulièrement sur l'importance d'un travail collégial en bonne collaboration avec l'administration.
W. Stevens qui représente l'Echevin El Ktibi est d'accord avec ce programme. Il voudrait pouvoir disposer d'une carte des range-vélos installés ainsi que des autres aménagements cyclables pour pouvoir disposer d'une vue globale de ce qui a été réalisé.
Une collaboration interne efficace lui paraît indispensable.

Quelques points ont été abordés plus en détail.

ICR dans le Pentagone : F. Depoortere souligne une difficulté au niveau de l'introduction des permis. Il propose une cellule Région-Ville pour accélérer la procédure et éviter les blocages.
La Région est prête à aider financièrement les communes qui vont de l'avant mais il n'y a pas encore de règlement qui l'établit de façon générale.
Il enverra un tableau avec l'état d'avancement des différents ICR.

Revêtement cyclable : une décision du collège a été prise qui tient compte des cyclistes mais en tenant compte aussi du caractère historique du Centre. Rue des Fabriques, on a mis des pavés à la place de l'asphalte alors qu'on est sur un ICR. Cela devrait être évité.
La Région va réaliser un vade-mecum sur ce thème avec des recommandations mais ce n'est pas pour tout de suite.

SUL : 60% de réalisé hors Pentagone. Dans le Pentagone, ce sera fait avec les Zones 30.

- ⇨ ***mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion pour état d'avancement (si possible sous forme de carte).***

Zone de Confort : les cyclistes insistent pour que la zone devienne une zone cyclopiétonne à l'instar des autres villes où cela fonctionne sans poser de problèmes.

Zones avancée pour cyclistes : la police a demandé de mettre les panneaux correspondant aux marquages mais indique qu'il s'agit d'un avis. Le Collège décide. Les associations soulignent que ce n'est pas obligatoire selon le code et la région n'en a pas placé aux 490 ZAC qu'elle a fait marquer.
W. Stevens souligne également le coût des panneaux et ne compte en mettre que si c'est obligatoire.
Le marquage (par ex. des boulevards centraux) est suspendu à l'approbation du budget 2007.

Range-vélos : confirmation de la décision du collège qui privilégie les emplacements de parking. Pour le rond-point Schuman, le gestionnaire est la Région qui décide.

Vélocity : F. Depoortere signale qu'une réunion en petit comité s'est penchée sur la façon dont on allait travailler pour structurer la préparation de Vélocity (groupes de travail….).
Il est question d'inviter les fonctionnaires des communes prochainement.

2. Approbation du PV de la réunion précédente

PV approuvé moyennant quelques petites remarques :
Page 1 : R. Rzewnicki est représentant du GAQ et pas du GRACQ.
Point 2 : En ce qui concerne la zone de confort, pour la question des barrières qui empêchent les cyclistes de passer par ex. rue de Tabora, c'est une situation temporaire qui sera solutionnée dès qu'on aura mis en place un système de fermeture durable (par ex. bornes).
Point 9 : A. Bury n'a pas d'information précise. Il suggère d'inviter Patrick Wouters, le responsable de la division de police compétente.

3. Fonctionnement de la commission vélo

Un document est remis en séance à ce propos.
Pour rappel, il est demandé de faire davantage usage pour les questions ponctuelles à la boîte électronique vélo.
Pour ce qui est du suivi, M. Dandoy veillera à ce que des réponses soient données dans des délais raisonnables.
W. Stevens signale que le département Travaux de Voiries qui reçoit beaucoup de demandes est en train de mettre au point un mode opératoire avec formulaire pour optimaliser la gestion des demandes, et ce, avec BRAVVO. Une fois finalisé, ce système devrait être le même pour tout type de demande, y compris les demandes « vélo ».

4. Divers :

1) Schéma directeur du Quartier européen : F. Depoortere a listé les enjeux pour les cyclistes du schéma à transmettre à Mme Roggemans. Il transmettra sa note. Demande de l'Echevin aux associations d'examiner ce schéma.
   => Ce point sera discuté lors de la prochaine commission, l'idée étant que la commission puisse remettre un avis.
2) Michel-Ange : le réaménagement de cette rue fait partie du plan de réaménagement des squares.
   => Se renseigner au niveau de l'avancement du dossier
3) Carrefour Charlemagne/Loi : point noir pour les cyclistes. Quid ?
   => F. Depoortere signale qu'un groupe de travail va être mis en place pour solutionner tous les nombreux problèmes touchant à la rue de la Loi. La Ville sera invitée à y participer.

Prochaine réunion : vendredi 15 juin 2007 à 9 H,
Centre administratif, bd Anspach, 6, 12ème étage, salle 36.